

**BUREAU SYNDICAL**

**JEUDI 26 AVRIL 2018**

**MAIRIE DE SAINT MARTIN LE VINOUX – SALLE GABRIEL BRAISAZ**

**PERSONNES PRESENTES :**

M.	Yannik OLLIVIER	Président de l'Établissement Public du SCoT
M.	Jean-Claude POTIÉ	Maire d'Izeron - Saint Marcellin Vercors Isère Communauté
M.	Jérôme DUTRONCY	Délégué de l'EP-SCoT – La Métro
M.	Jean-Paul BRET	VP de l'EP-SCoT - Président de la CAPV
M.	Daniel NIOT	VP de l'EP-SCoT – Communauté de Communes du Trièves
M.	Pierre BEGUERY	Délégué de l'EP-SCoT – C de C Le Grésivaudan

Mme	Catherine CHABERT	DDT 38 – SASE – responsable du pôle d'intervention territoriale
M.	Bruno MAGNIER	La Métro
M.	Jean-François INARD	Directeur Pôle Patrimoine et Environnement – St Marcellin Vercors Isère Communauté
M.	Benoît PARENT	Directeur AURG
M.	Constant BERROU	Chargé d'études territoires AURG
Mme	Murielle PEZET-KUHN	Directrice d'études environnement AURG
M.	Philippe AUGER	Directeur de l'EP – SCoT
M.	Olivier ALEXANDRE	Chargé de mission - EP-SCoT
Mme	Stéphanie MACHENAUD	Chargée de mission - EP – SCoT
Mme	Amandine DECERIER	Chargée de mission - EP-SCoT
Mme	Karine PONCET-MOISE	Chargée de gestion financière et administrative – EP-SCoT
Mme	Cécile BENECH	Chargée de mission – EP-SCoT

**PERSONNES EXCUSÉES :**

Mme	Christine GARNIER	VP de l'EP-SCoT – La Métro
Mme	Laurence THERY	VP de l'EP-SCoT – Communauté de Communes Le Grésivaudan
M.	Luc REMOND	VP CAPV - Maire de Voreppe
M.	Jérôme SUGG	Saint Marcellin Vercors Isère Communauté
M.	Jean-Christian PIOLAT	Bièvre Isère-Communauté – Maire de St Anne sur Gervonde
Mme	Isabelle DUPRAZ-FOREY	Vice-Présidente aménagement du territoire et de la planification Saint Marcellin Vercors Isère Communauté
M.	Martial SIMONDANT	VP Bièvre Isère Communauté - Maire d'Artas

**Yannik OLLIVIER** introduit la séance en rappelant les différents points inscrits à l'ordre du jour.

- **Présentation simplifiée du CA 2017 et BS 2018**

**Yannik OLLIVIER** donne la parole à **Karine PONCET-MOISE** qui présente le compte administratif 2017 et le budget supplémentaire 2018.

**Yannik OLLIVIER** précise que le départ en retraite de **Philippe AUGER** est prévu en janvier 2019. L'appel à candidature aura lieu au début de l'été pour un recrutement à l'automne. Un profil de poste est en cours de rédaction. Une période transitoire sera mise en place en fin d'année 2018.

Concernant les modalités de recrutement, **Yannik OLLIVIER** suggère de constituer un jury sur une matinée avec trois membres volontaires du Bureau.

**Philippe AUGER** indique que le poste est ouvert aux titulaires de la fonction publique et/ou aux contractuels de grade A ou A+.

L'ensemble de ces éléments n'appelle pas de remarque particulière.

- **Bilan / Evaluation du SCoT 2018**

**Philippe AUGER** indique que le premier séminaire sera organisé le 24 mai au Château de Sassenage et portera sur les questions de production de logements et de consommation d'espace dans la Grande Région de Grenoble. Une invitation a également été adressée aux maires des villes-centres telles que Voiron, Grenoble et Saint Marcellin, et aux directeurs généraux des services des EPCI. Christian COIGNE a également été convié en tant que Maire de la commune d'accueil du séminaire et président du CAUE.

Martin VANIER, qui animera ces séminaires, souhaiterait que les élus puissent débattre sur les grandes questions suivantes :

- Le territoire a-t-il atteint les objectifs visés dans le SCoT ? Va-t-il dans la bonne direction ?
- Quelles sont les évolutions de contexte ? Les orientations et objectifs doivent-ils être ajustés en conséquence ?
- Quel est le niveau d'imputabilité du SCoT ?
- Le SCoT/les territoires ont-ils les bons outils ? Quels sont les leviers à mettre en place pour que le SCoT soit plus efficace ?
- Quelles évolutions pour le SCoT en termes de gouvernance, de périmètre, d'ingénierie, d'opérationnalité ?

Il ajoute que le réseau des conseils de développement a apporté une contribution pour alimenter les débats des séminaires. Ce document est joint au dossier. **Philippe AUGER** propose de leur transmettre les documents préparatoires des séminaires.

Il est également suggéré de réunir une ou deux fois les Personnes Publiques Associées (chambres consulaires, département, région, Etat...) en présence de quelques élus pour permettre un temps d'échange.

**Yannik OLLIVIER** indique que le préfet sera présent au premier séminaire.

Il ajoute que l'EP SCoT a construit une carte qui présente les communes qui ont élaboré un document d'urbanisme depuis l'approbation du SCoT.

**Murielle PEZET-KUHN** explique qu'une enquête a été réalisée auprès de ces communes pour évaluer la manière dont a été appréhendé le SCoT pour sa mise en œuvre dans les documents d'urbanisme locaux. L'enquête auprès des EPCI est en cours.

Elle explique également qu'un travail de retour d'expériences sur les politiques communautaires, en collaboration avec les référents EPCI du Groupe Projet SCoT, est en cours.

Elle ajoute qu'un portrait de la Grande Région de Grenoble en 2018 a été réalisé pour connaître la situation actuelle du territoire.

Le Réseau des Conseils de Développement a également apporté une contribution à l'EP SCoT. Ces documents seront transmis lors du séminaire aux participants et sont joints au dossier de ce Bureau syndical.

**Yannik OLLIVIER** indique qu'une rencontre avec le réseau des conseils de développement est programmée le 11 juillet à 17 h 00 pour un temps d'échanges.

**Jean-Paul BRET** précise que les données récoltées datent de 2014 ou 2015, ce qui ne permet pas d'avoir un bilan exact de 6 ans d'application du SCoT.

**Murielle PEZET-KUHN** répond qu'il s'agit d'une fiabilisation des données sur l'année 2014, mais que les données de 2017 ont bien été prises en compte.

**Yannik OLLIVIER** insiste sur la nécessité d'avoir une vision sur le grand territoire, et de ne pas focaliser l'analyse sur la métropole.

Concernant les Personnes Publiques Associées, **Murielle PEZET-KUHN** indique que les synthèses leur seront transmises suite à chaque séminaire.

- **Modification du SCoT : retour sur les éléments de l'enquête publique / calendrier de l'approbation**

**Stéphanie MACHENAUD** indique que le dossier contient un compte-rendu des avis et remarques formulés pendant l'enquête publique qui s'est déroulée du 23 avril au 26 mars 2018. La commissaire-enquêteur n'a rencontré personne pendant ses permanences mais des remarques ont toutefois été inscrites dans le registre déposé dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole. Les autres remarques ont été transmises par voie électronique.

Une remarque particulière a été émise par une association et par la chambre d'agriculture sur l'augmentation des surfaces économiques.

La commissaire-enquêteur a remis à l'EP SCoT son procès verbal dans lequel elle a synthétisé les avis et a formulé ses conclusions motivées. L'EP SCoT a apporté des éléments de réponse aux remarques et interrogations. La commissaire-enquêteur doit prochainement remettre son rapport d'enquête.

**Jean-Paul BRET** estime que les communes des balcons sud de Chartreuse, même si elles appartiennent au secteur agglomération grenobloise du SCoT, devraient être soumises à un objectif maximum de production de logements neufs, étant donné leur localisation.

- **Points d'information : avancée des commissions**

#### **- Commission mixte logistique**

**Pierre BEGUERY** indique qu'il a participé au comité de pilotage de la métropole sur la logistique urbaine. Il informe que la DREAL et la chambre régionale de l'industrie travaillent également sur la logistique, à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il convient d'articuler ces travaux élaborés sur différentes échelles.

**Yannik OLLIVIER** propose d'apporter une contribution au SRADDET sur ce sujet.

#### **- Commission transition environnementale et eau**

**Jérôme DUTRONCY** indique que les travaux sur la gestion des eaux pluviales, sur la gestion durable des services de l'eau ou encore l'accompagnement à la prise de compétence GEMAPI, continueront avec les EPCI qui ont apporté un financement complémentaire à la cotisation d'adhésion à l'EP SCoT.

Concernant la commission, les sujets abordés seront les suivants :

- les impacts du changement climatique sur la ressource en eau
- le risque inondation
- les questions autour de l'énergie et du climat (en lien avec les plans climat-énergie)
- la compatibilité entre le SCoT et le SDAGE

Une commission mixte Economie-Environnement pourrait également être mise en place pour aborder les questions d'énergies renouvelables en zone d'activités.

**Jérôme DUTRONCY** indique également que le SIGREDA, qui porte le SAGE Drac-Romanche, va bientôt être dissout. Il propose que l'EP SCoT puisse devenir la nouvelle structure porteuse du SAGE. La Métropole s'est également proposée.

**Yannik OLLIVIER** propose d'échanger avec la Métropole sur ce sujet.

#### **- Commission Déplacements : covoiturage**

**Philippe AUGER** précise qu'une séance est prévue avec pour objectif de capitaliser les actions réalisées dans les différents territoires, par les collectivités et les entreprises.

- **Info : journée nationales des SCoT à Amiens les 14 et 15 juin, sur les questions commerciales**
- **Composition Comité syndical et Bureau**

**Yannik OLLIVIER** explique que les documents joints au dossier présentent la liste des titulaires et suppléants du Comité syndical et des membres du Bureau syndical.

Le président remercie les participants et clôt la séance.